

# VILLE D'APT

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apt, le 25 novembre 2022

### Immeuble Les Hortensias à Saint Michel Mesures de précautions

Ce vendredi 25 novembre, le Maire d'Apt, Véronique Arnaud-Deloy, a pris un arrêté de mise en sécurité et un arrêté d'évacuation s'appliquant au bâtiment « Les Hortensias ».

---

#### Visite à Saint Michel

Cette décision fait suite à la visite effectuée, le vendredi 18 novembre dernier, par le Maire d'Apt, Véronique Arnaud-Deloy, et une délégation composée de représentants de la Ville et de représentants de l'Etat, à la résidence Saint Michel. A cette occasion, les membres de la délégation ont notamment visité le bâtiment « Les Hortensias » où ils ont pu s'entretenir avec les occupants, propriétaires, locataires et gestionnaires, visiter l'intérieur de plusieurs appartements et y constater des désordres.

#### Saisie du T.A. pour la désignation d'experts

Sur la base de ces constatations, le Maire d'Apt a saisi le Tribunal Administratif et demandé la désignation d'experts chargés de déterminer si ces désordres présentaient un risque de sécurité et leur éventuel niveau de dangerosité.

#### Mesure de précaution

Après avoir saisi le T.A., le Maire d'Apt a reçu, ce vendredi 25 novembre, la copie d'un rapport d'étude réalisé dans le cadre d'une procédure indépendante, diligentée par les copropriétaires, et relative à un épisode de sécheresse. Dans ses conclusions, l'auteur du rapport, constatant qu'une dégradation des désordres s'est produite récemment, a informé le maire du danger de cette situation. Par mesure de précaution, le Maire a décidé de mettre en œuvre toutes les mesures de sécurisation des occupants du bâtiment « Les Hortensias ».

#### Comité de suivi

La Ville d'Apt a mis en place un comité de suivi des conséquences des arrêtés de mise en sécurité et d'évacuation. Composé de représentants de la Ville et de l'Etat, ce comité, qui inclut également le Syndic Square Habitat et le bailleur CDC Habitat, assure et assurera le bon déroulement des différentes étapes de mise en sécurité des personnes et des biens du bâtiment « Les Hortensias ». Le comité de suivi accompagnera aussi le syndic Square Habitat et les copropriétaires dans les obligations qui leur incombent, telles que le relogement des locataires.

**Des points de situation seront régulièrement transmis à la presse.  
Une permanence et un point contact seront mis en place dès la semaine prochaine.**